

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002](#) | [Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-12-chem](#) | [Réformateurs XVIIIe siècle. Item](#)[Bergasse, Nicolas. Rapport du comité de constitution sur l'organisation du pouvoir judiciaire, 1789](#) | [La mesure du pouvoir judiciaire](#)

Bergasse, Nicolas. Rapport du comité de constitution sur l'organisation du pouvoir judiciaire, 1789 | La mesure du pouvoir judiciaire

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0587

SourceBoite_002-12-chem | Réformateurs XVIIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Bergasse, Nicolas](#)

Références bibliographiques[Bergasse, Rapport du Comité de constitution sur l'organisation du pouvoir judiciaire](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb363500284>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Bergasse, Nicolas (1750-01-24 -- 1750-01-24)

TITRE Rapport du comité de constitution, sur l'organisation du pouvoir judiciaire

LIEU DE PUBLICATION pas de lieu...

DATE 1789

EDITEUR , 1789

Bergson.

Rapports de l'Assemblée
sur le vote, le 11-12

La mesure du pouvoir judiciaire

1789

11-12

" Il faut que, dans de la crise d'existence" contre
 le régime politique de l'époque, et n'ayant aucune
 influence sur le résultat que la courante de l'époque
 requise en la matière, il dit, en notant les
 idées sur le droit, et lors que le pouvoir
 ne dépende et ne réponde, elle devient chose nulle,
 si bien que changeant de direction, elle tend à
 faire usage de l'opposition."



